

Association créée en 1990 sous les statuts loi 1901, l'ACNV a pour but de favoriser l'accès de tous à ce processus et la mise en réseau de toutes les ressources à l'échelon local, régional et international.

Elle regroupe des personnes qui entretiennent un lien avec le processus CNV, formateurs certifiés, transmetteurs, ou pratiquants sans statut particulier et qui souhaitent coopérer à sa diffusion.

Comme organisme de formation, elle propose une palette de prestations (conseil, formation, médiation) pour répondre aux besoins spécifiques des organisations (entreprise, institution, collectivité locale) et des particuliers.

Elle facilite les échanges entre ceux qui pratiquent la CNV, elle soutient et valorise les initiatives qui émergent dans les régions.

Elle a un rôle d'observatoire. Elle peut ainsi faciliter le recueil d'expériences et la diffusion des pratiques qui facilitent la coopération et l'amélioration du climat relationnel dans les groupes.

L'association soutient les candidats à la certification, en lien avec le réseau.

QUELQUES-UNS DE SES OBJECTIFS :

- Coordonner l'information et la rendre accessible à tous
- Garantir la qualité des formations dispensées par notre réseau
- Favoriser le transfert de compétences
- Faciliter les initiatives de diffusion
- Préserver la mémoire d'expériences
- Développer des programmes expérimentaux (prison, école, hôpital...)
- Promouvoir des supports pédagogiques
- Accompagner la création du premier institut francophone de recherche, innovation et formation.

Assemblée
Générale
extraordinaire :
12 mai 2007 10h - 16h
Modification des statuts :
mise en conformité avec
l'organisation sociocratique.